

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Baccalaureat

Question écrite n° 4229

Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de M. le ministre de l'education nationale sur les consequences des erreurs qui se sont glissees dans l'enonce d'un exercice de mathematiques du bac G 3 de plusieurs academies. En effet, les candidats de ces academies, dont celles de Creteil et de Versailles, ont rencontre de grandes difficultes pour tenter de resoudre cet exercice. De nombreux candidats risquent donc d'etre penalises dans l'evaluation de leur copie, faute d'avoir pu resoudre le probleme. Ceci peut avoir des incidences facheuses quant a l'obtention de leur bac. En consequence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre en faveur de ces candidats.

Texte de la réponse

Toutes dispositions ont ete prises par les recteurs, afin de ne pas penaliser dans l'evaluation de leur copie, les candidats au baccalaureat G3 de la session 1993 du fait des erreurs qui se sont glissees dans l'enonce d'un exercice de mathematiques lors de cet examen.

Données clés

Auteur : M. Berson Michel Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4229

Rubrique : Enseignement secondaire Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2165 **Réponse publiée le :** 21 mars 1994, page 1405